« 13 Reasons Why », Selena Gomez se penche sur le problème du cyber-harcèlement — Grazia.fr



L'actrice et chanteuse revient avec la série « 13 Reasons Why » sur Netflix. Une série racontant le suicide d'une adolescent

La vie de Selena Gomez est loin d'être un long fleuve tranquille. Enfant-star, adolescente adulée et épiée aux quatre coins du monde grâce (ou à cause) de la série Les Sorciers de Waverly Place, la jeune femme avoue avoir eu du mal à gérer sa célébrité et le flot de critiques qui va avec. C'est ce qu'elle admet dans une interview accordée à The New York Times. Selena Gomez y a été interrogé au sujet de la nouvelle série qu'elle produit : « 13 Reasons Why », une adaptation d'un roman de Jay Asher qui raconte l'histoire d'une adolescente qui se suicide à cause du cyber-harcèlement qu'elle subit au lycée. Achetée par Netflix, la série sera disponible dès le 31 mars.

Selena voit une « histoire miroir » par rapport à la sienne. Elle s'explique : « J'ai l'impression que cette série reflète ce qui s'est passé dans ma vie« . L'interprète de « Same Old Love » ajoute : « Je pense que Jay Asher a compris que je savais ce que signifiait être victime de harcèlement. Je sais très bien ce que c'est d'être harcelée. J'étais scolarisée dans la plus grande école du monde qui n'est autre que Disney Channel« .

Supprimer Instagram

Un harcèlement qui ne s'est pas arrêté à la fin de sa scolarité, mais qui se poursuit encore aujourd'hui. La jeune femme est suivie par plus de 46 millions d'abonnés. Et parmi ceux-là, il y en a qui déversent chaque jour des centaines de messages haineux. « Parfois, on ne peut pas les éviter… Tu es concentré sur les négatifs. Ce n'est pas juste 'tu es moche'. C'est comme s'ils voulaient vous couper de votre âme. Imaginez comment vous vous sentez déjà vis-à-vis de vous-même et vous avez quelqu'un qui écrit tout un paragraphe pointant chaque petite chose de vous, même si c'est juste physique« . Pour s'épargner les commentaires de haine, Selena Gomez a pris ses distances avec la plateforme de partage de photos et vidéo. Sa solution ? « Je supprime l'application au moins une fois par semaine« .

Par Sabine Bouchoul

Notre métier: Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur

: https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : « 13 Reasons Why », Selena Gomez se penche sur le problème du cyber-harcèlement — Grazia.fr